

Engagements individuels du groupe Macif dans act4nature international

Conscient des enjeux et de l'urgence à agir face au déclin sans précédent de la biodiversité, le groupe Macif s'engage quotidiennement et investit durablement pour préserver le monde d'aujourd'hui et de demain.

Grâce à ses offres responsables, à ses partenariats environnementaux et à sa politique d'investissement, notre Groupe agit concrètement pour lutter contre trois des cinq principaux facteurs qui menacent la biodiversité mondiale : le réchauffement climatique, les pollutions plastiques et les espèces invasives.

Mutualiste et citoyen depuis toujours, notre Groupe veut protéger ce capital nature dont nous avons tous hérité et que nous devons transmettre intact aux générations futures.



© Sam Edwards / Ojo Images / GraphicObsession

Charte d'engagement act4nature	Engagement volontaire du groupe Macif	Objectifs	Date Périodicité
1 - 4	Intégrer la biodiversité dans les travaux du comité transverse RSE « Enjeux sociétaux et climatiques » et l'inscrire dans les axes stratégiques prioritaires du Groupe.	Déployer des opérations en faveur de la biodiversité dans les métiers et entités du Groupe.	2020-2025
2	Former les délégués élus de la Macif aux enjeux du changement climatique et de la biodiversité.	Créer une formation Climat/Biodiversité pour le « plan d'accompagnement des élus ».	T3 2021-2022
2 - 9 - 10	Développer notre partenariat avec Surfrider Foundation Europe pour la protection de l'océan, des rivières et de la biodiversité.	S'engager dans la durée pour soutenir les programmes « Plastic Origins » et algue invasive « <i>Ostreopsis ovata</i> » : dotations, appel à bénévoles citoyens et relais événementiels.	2020-2022
4	Investir dans le programme « Océan » de la Banque mondiale (IBRD) pour la protection de la santé de l'océan.	Plus de 125 millions d'euros investis dans des actions terrain déployées à moyen et long terme.	2018-2033
4	Avoir un parc immobilier plus respectueux de l'environnement et moins énergivore.	Augmenter jusqu'à 40 % la part des immeubles certifiés en exploitation à l'horizon 2021.	2020-2021
4	Investir pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et de la neutralité carbone en France pour 2050.	Plus de 80 millions seront investis dans un portefeuille dédié neutralité carbone et dans des fonds alignés à la COP 21. Protéger le climat, c'est protéger la biodiversité.	2020-2022
5 - 8	Limiter l'impact environnemental de nos sites tertiaires d'exploitation par les éco-gestes au bureau.	Réduire de 30 % la consommation d'énergie du Groupe d'ici 2025 (vs 2016).	2021-2025
8	Pérenniser les programmes « Ruches pédagogiques » sur les sites Macif niortais et parisien.	Informé chaque année près de 350 collaborateurs des deux sites sur les enjeux apicoles : visites ruchers, quiz, ateliers ludopédagogiques...	2020-2024